

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration, des Relations internationales et des Compétences résiduaires

Convocation¹

Lundi 18 novembre 2013 - 14 h 00 Rue du Lombard, 69 - Salle 101

Ordre du jour

1. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013 99 (2013-2014) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013 99 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013 99 (2013-2014) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013 99 (2013-2014) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé général de M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, en charge de Budget.
- Rapport de la Cour des comptes.
- Discussion générale.

.

site: www.pfb.irisnet.be

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

2. Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014 100 (2013-2014) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014 100 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014 100 (2013-2014) n° 3

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014 100 (2013-2014) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé général de M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, en charge de Budget.
- Rapport de la Cour des comptes.
- Discussion générale.

3. Divers

Composition de la commission

Président : M. Hamza Fassi-Fihri

Vice-présidents : M. Eric Tomas, M. Emir Kir

Membres effectifs:
PS: M. Philippe
Ecolo: M. Aziz Alb M. Philippe Close, M. Alain Hutchinson, M. Emir Kir, M. Eric Tomas M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin

M. Philippe Pivin, M. Gaëtan Van Goidsenhoven MR : FDF : M. Emmanuel De Bock, M. Serge de Patoul

cdH: M. Hamza Fassi-Fihri

Membres suppléants :

M. Mohamed Daïf, Mme Caroline Désir, M. Christian Magérus, M. Mohamed Ouriaghli, M. Charles Picqué PS:

Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Magali Plovie, Mme Barbara Trachte

MR : FDF : M. Olivier de Clippele, M. Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum M. Michel Colson, M. Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons

cdH: M. Ahmed El Khannouss, M. Joël Riguelle

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).